



L'union des architectes de Moselle
www.unsfa57.com

BULLETIN D'ADHESION 2012

Je soussigné(e) (nom, Prénom) _____

Représentant la Société d'Architecture : _____ Architecte / Agréé,

Exerçant à : (adresse complète) _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Adresse e-mail : _____

Mode d'exercice (libéral, SARL..) : _____ Effectifs de l'agence : _____

*effectifs en vous comptant vous-même

Déclare : **ADHERER**

RENOUVELER MON ADHESION

à l'UNSFA 57, le Syndicat des Architectes de Moselle,

et m'engage à verser la cotisation correspondante. (voir barème ci-après)

Il n'est pas délivré de justificatif d'adhésion, le présent bulletin d'adhésion fait office de justificatif comptable

BAREME POUR L'ANNEE EN COURS

COTISATION JEUNE ARCHITECTE (inscription à l'Ordre depuis moins de 5 ans)

1ère année : **gratuite**

2ème année : **180 euros**

COTISATION DE BASE 300 euros

Un chèque de **300 euros**

Deux chèques de **150 euros**

Trois chèques de **100 euros**

En cas de paiement en plusieurs chèques, tous les chèques doivent être remis à notre trésorier(e) en même temps. Ils seront alors déposés en banque à un mois d'intervalle chacun.

ADHESION MODE D'EMPLOI

Le présent formulaire est à retourner à l'adresse ci-dessous, rempli, signé et accompagné du règlement correspondant par chèque à l'ordre de UNSFA 57.

Fait à : _____, le _____ (cachet et signature)

UNSFA 57
1, boulevard Paixhans
57000 METZ

Retrouvez davantage d'informations ainsi que la date de la prochaine réunion sur www.unsfa57.com